



## Les marques d'un serviteur fidèle

Comment la Bible juge-t-elle ceux qui sont chargés de l'enseigner, d'en proclamer le message?

Ceci n'est pas une question superflue, car il y a de par le monde de très nombreux prédicateurs, enseignants de la Parole. La manière dont ils en transmettent le message détermine la manière dont ce message est compris et vécu par leurs auditeurs.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la Bible parle de la responsabilité de ceux qui sont chargés de prêcher la Parole de Dieu. Il y a deux mille ans, l'apôtre Paul, écrivant aux chrétiens de Corinthe, faisait justement référence à l'œuvre des prédicateurs, parmi lesquels il se comptait lui-même. Il déclare que l'œuvre de chacun sera un jour jugée et comme éprouvée par le feu, pour en révéler la nature. Cela vaut la peine de se pencher sur ce passage de sa première lettre aux Corinthiens, car il sert d'avertissement à tous ceux qui veulent enseigner les autres. Paul parle à la fois du fondement sur lequel on doit bâtir et de la manière dont on doit bâtir sur ce fondement :

*« Conformément à la mission que Dieu, dans sa grâce, m'a confiée, j'ai posé chez vous le fondement comme un sage architecte. À présent, quelqu'un d'autre bâtit sur ce fondement. Seulement, que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit. Pour ce qui est du fondement, nul ne peut en poser un autre que celui qui est déjà en place, c'est-à-dire Jésus-Christ. Or on peut bâtir sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses ou du bois, du chaume ou du torchis de paille. Mais le jour du jugement montrera clairement la qualité de l'œuvre de chacun et la rendra évidente. En effet, ce jour sera comme un feu qui éprouvera l'œuvre de chacun pour en révéler la nature. Si la construction édifiée sur le fondement résiste à l'épreuve, son auteur recevra son salaire; mais si elle est consumée, il en subira les conséquences. Lui, personnellement, il sera sauvé, mais tout juste, comme un homme qui réussit à échapper au feu. Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Si quelqu'un détruit son temple, Dieu le détruira. Car son temple est saint, et vous êtes son temple » (1 Co 3.10-17).*

Ce que Paul écrit ici à ses correspondants, c'est qu'un faux enseignement concernant la révélation de Dieu revient à détruire le temple de Dieu en chaque fidèle, où son Esprit habite, car cela revient à détruire spirituellement les autres. Ce temple est saint et celui qui l'attaque par ses enseignements faux et pernicieux sera lui-même détruit.

Mais revenons sur le début de ce passage. Il faut d'abord savoir que le contexte dans lequel Paul écrivait aux Corinthiens était un contexte de division au sein de l'Église : certains disaient suivre l'enseignement de l'apôtre Pierre, d'autres celui de Paul, et d'autres encore celui d'Apollos, un juif converti au christianisme qui exposait fidèlement l'enseignement de Jésus-Christ. Le livre des Actes des apôtres nous le présente d'ailleurs au chapitre 18. Paul explique aux Corinthiens que le seul fondement sur lequel on peut enseigner et bâtir, c'est Jésus-Christ. Ce n'est ni Pierre, ni Apollos, ni

lui-même. Paul voit d'un très mauvais œil que les Corinthiens établissent une rivalité entre lui et Apollos, alors que tous deux n'ont fait que prêcher Jésus-Christ, et lui seul. Au début du chapitre 4, il écrit ceci :

*« En ce qui nous concerne, Apollos et moi, qu'on nous considère comme de simples serviteurs du Christ, des intendants chargés de communiquer les secrets de Dieu. Or, en fin de compte, que demande-t-on à des intendants? Qu'ils accomplissent fidèlement la tâche qui leur a été confiée » (1 Co 4.1-2).*

Mais après avoir affirmé que personne ne peut poser un autre fondement que Jésus-Christ, Paul dit quelque chose d'autre : on peut bien prendre Christ comme le fondement, mais cela n'est pas suffisant. Certains se contentent d'édifier dessus avec de mauvais matériaux, avec de la paille ou du torchis. Or, sur un tel fondement, on ne devrait construire qu'avec de l'or ou des pierres précieuses. C'est-à-dire qu'on devrait faire tout son possible pour expliquer l'Écriture sainte, à partir de son centre, la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, de manière soignée, profonde, bien articulée, en étant bien préparé et après avoir étudié attentivement les textes qu'on expose aux autres.

Car si on ne le fait pas, on peut en arriver à détruire spirituellement les autres, ce qui est très grave aux yeux de Dieu. C'est pourquoi ceux qui se lancent dans la prédication du message de la Bible ne peuvent le faire de manière inconsidérée. Leur vocation doit être testée, il leur faut étudier, se préparer, et leur enseignement doit être conforme à la foi confessée par l'Église fidèle. Tous les enseignants de la Parole divine seront jugés, écrit Paul aux Corinthiens. Il en sera de leur œuvre comme d'un test par le feu, et l'on verra alors ce qui subsistera — aux yeux de Dieu — de ce qu'ils auront enseigné. Dans certains cas, le vide de leurs paroles sera démontré ouvertement, même si eux, personnellement, seront sauvés pour avoir au moins gardé le fondement, Jésus-Christ.

Un autre passage du Nouveau Testament, au début du chapitre trois de la lettre de Jacques, ne dit pas autre chose : *« Mes frères, ne soyez pas nombreux à enseigner; vous le savez : nous qui enseignons, nous serons jugés plus sévèrement »* (Jc 3.1). Voilà un avertissement salutaire, que tout candidat au ministère de la Parole devrait prendre très sérieusement. On voit souvent des communautés chrétiennes dirigées par des hommes qui se font passer pour « apôtres » ou « prophètes ». On devrait immédiatement voir clignoter une lumière rouge lorsqu'on rencontre de tels prophètes ou apôtres autoproclamés. Un autre passage rédigé par l'apôtre Paul, et qu'on trouve dans sa lettre aux chrétiens d'Éphèse, à la fin du second chapitre, illustre ce point. Paul écrit ceci à ses correspondants :

*« Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre de l'angle. En lui, tout l'édifice bien coordonné s'élève pour être un temple saint dans le Seigneur. En lui, vous aussi, vous êtes édifiés ensemble pour être une habitation de Dieu en esprit » (Ép 2.20-22).*

Le fondement, encore une fois, c'est Jésus-Christ. Mais c'est celui qui a été annoncé par les prophètes et les apôtres du Nouveau Testament. Celui qui se prétend prophète ou apôtre usurpe en fait leur place. Au lieu d'annoncer et d'expliquer fidèlement ce que l'Ancien et le Nouveau Testament, inspirés par l'Esprit de Dieu, enseignent, il pense réinventer le fondement en se croyant inspiré pour le faire.

Que de sectes sont nées d'une telle prétention, causant la ruine spirituelle de tous ceux qui se sont attachés à de tels enseignements! L'édifice ne peut pas s'élever, bien coordonné, pour être un temple saint dans le Seigneur lorsque le fondement n'est pas conforme à ce que les prophètes et les apôtres nous ont transmis. Si l'on change quoi que ce soit à la révélation suffisante et parfaite de Dieu dans sa Parole, on aboutit seulement à un désastre. Paul en parlait aussi à son jeune ami Timothée dans une des lettres qu'il lui adressait. Il lui écrivait ceci :

*« Cependant, l'esprit déclare clairement que, dans les derniers temps, plusieurs se détourneront de la foi parce qu'ils s'attacheront à des esprits trompeurs et à des enseignements inspirés par des démons. Ils seront séduits par l'hypocrisie de prédicateurs de mensonges dont la conscience est comme marquée au fer rouge. Ces gens-là interdiront le mariage, et exigeront que l'on s'abstienne de certains aliments, alors que Dieu a créé toutes choses pour que les croyants, ceux qui connaissent la vérité, en jouissent avec reconnaissance » (1 Tm 4.1-3).*

En revanche, voici l'encouragement prodigué par Paul à Timothée dans l'exercice de son ministère :

*« En attendant ma venue, consacre-toi à la lecture publique des Écritures, à la prédication et à l'enseignement. Ne néglige pas le ministère qui t'a été confié par grâce, sur la base d'une prophétie, lorsque les responsables de l'Église t'ont imposé les mains. Prends ces choses à cœur, consacre-toi à elles, afin que tout le monde soit frappé de tes progrès. Veille sur toi-même et sur ton enseignement. Sois persévérant en cela. En agissant ainsi, tu assureras ton salut et celui de tes auditeurs » (1 Tm 4.13-16).*

Paul encourage Timothée à persévérer dans l'étude de la Parole et l'enseignement fidèle : ses progrès doivent être visibles pour tous ceux qui l'écouteront. Au jeune Tite, un autre ami que Paul a laissé derrière lui sur l'île de Crète afin de parfaire son œuvre, il adresse la recommandation suivante concernant ceux qui doivent veiller sur les fidèles et leur apporter la Parole :

*« Il faut qu'il soit fidèlement attaché à la parole certaine, qui est conforme à ce qui lui a été enseigné. Ainsi il sera en mesure d'encourager les autres selon l'enseignement authentique et de réfuter les contradicteurs » (Tt 1.9).*

Ici encore on trouve le motif de la fidélité à la transmission de ce qui vient des prophètes et des apôtres. On ne peut encourager les autres ou réfuter les contradicteurs sur une autre base que celle-là. L'Église ne connaît pas d'autre fondement : si elle en cherche un autre, elle ne fait que s'égarer, ce qui hélas!, reconnaissons-le, a été au cours de l'histoire et est toujours bien souvent le cas. Dans sa seconde lettre à Timothée, Paul reprend ce thème en magnifiant l'autorité de la Parole divine révélée spécialement par Dieu à ses prophètes et ses apôtres :

*« Pour toi, reste attaché à tout ce que tu as appris et reçu avec une entière conviction. Tu sais de qui tu l'as appris. Depuis ton enfance, en effet, tu connais les Saintes Écritures; elles peuvent te donner la vraie sagesse, qui conduit au salut par la foi en Jésus-Christ. Car toute l'Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, réfuter, redresser et apprendre à mener une vie conforme à la volonté de Dieu. Ainsi l'homme*

*de Dieu se trouve parfaitement équipé pour accomplir toute œuvre bonne »  
(2 Tm 3.16-17).*

On peut détruire spirituellement les fidèles en pervertissant le sens des Écritures saintes, en ne l'exposant pas selon l'intention de l'Esprit de Dieu, avec Jésus-Christ comme seul fondement.

Or, sur un tel fondement, on ne devrait construire qu'avec de l'or ou des pierres précieuses. C'est-à-dire qu'on devrait faire tout son possible pour expliquer l'Écriture sainte, à partir de son centre, la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, de manière soignée, profonde, bien articulée, en étant bien préparé et après avoir étudié attentivement les textes qu'on expose aux autres.

Jésus-Christ lui-même, parlant à ses disciples des signes qui marqueront la fin des temps, adresse un avertissement aux serviteurs responsables du peuple de Dieu. Au chapitre 24 de l'Évangile selon Matthieu, il leur adresse cette parabole :

*« Quel est le serviteur fidèle et sensé à qui le maître a confié le soin de veiller sur l'ensemble de son personnel pour qu'il distribue à chacun sa nourriture au moment voulu? Heureux ce serviteur que le maître, à son retour, trouvera en train d'agir comme il le lui a demandé! Vraiment, je vous l'assure, son maître lui confiera l'administration de tout ce qu'il possède. Mais si c'est un mauvais serviteur, qui se dit : "Mon maître n'est pas près de rentrer", et se met à maltraiter ses compagnons de service, à manger et à boire avec les ivrognes, son maître arrivera un jour où il ne s'y attendra pas et à un moment qu'il ne connaît pas. Alors le maître le punira très sévèrement et le traitera comme on traite les hypocrites. C'est là qu'il y aura des pleurs et d'amers regrets » (Mt 24.45-51).*

Dans l'Évangile selon Luc, la même déclaration faite par Jésus est suivie de ce passage :

*« Le serviteur qui sait ce que son maître veut de lui, mais qui n'aura rien préparé ou qui n'aura pas agi selon la volonté de son maître sera sévèrement puni. Mais celui qui n'aura pas su ce que son maître voulait, et qui aura commis des actes méritant une punition, celui-là subira un châtement peu rigoureux. Si quelqu'un a beaucoup reçu, on exigera beaucoup de lui; et plus on vous aura confié, plus on demandera de vous » (Lc 12.47-48).*

Ces paroles de Jésus sont à rapprocher de la parabole bien connue des talents (Mt 25.14-30), ou, si vous préférez, de l'argent à faire fructifier : les serviteurs ayant reçu de leur maître une grosse somme d'argent en dépôt, selon leur capacité à chacun, certains l'ont fait fructifier et ont rendu au maître à son retour bien davantage que ce qu'ils avaient reçu, mais l'un d'entre eux a préféré, par paresse, enterrer le trésor confié pour le rendre tel quel à son maître, ce pour quoi il a été sévèrement repris. Même si la parabole s'applique à tout don ou talent reçu de Dieu, elle est particulièrement d'actualité pour ceux qui ont reçu le dépôt de la Parole de Dieu pour aller l'annoncer aux autres. Pas question de le garder pour soi, pas question de le laisser tel quel, inexploité, alors que ce dépôt peut tant réaliser dans la vie des autres.

Prêcher la Parole de Dieu dans l'Église n'est pas un acte solitaire. Certes, certains, dont la vocation et les dons pour l'enseignement ont été testés et approuvés par l'Église, sont particulièrement chargés de la prédication. Mais il revient à un groupe de dirigeants de l'Église, les anciens, selon l'enseignement du Nouveau Testament, de veiller à ce que cet enseignement reste fidèle au dépôt reçu. À cet égard, l'apôtre Paul donne les directives suivantes à son jeune ami Tite, laissé derrière lui en Crète pour organiser les toutes jeunes Églises chrétiennes :

*« Je t'ai laissé en Crète pour que tu achèves de mettre en ordre ce qui est resté en suspens, et que tu établisses dans chaque ville des responsables dans l'Église en suivant les directives que je t'ai données. Chacun d'eux doit être un homme irréprochable et un mari fidèle à sa femme. Il faut que ses enfants soient dignes de confiance, c'est-à-dire qu'on ne puisse pas les accuser d'inconduite ou d'insoumission. En effet, il est nécessaire qu'un dirigeant d'Église soit irréprochable, puisqu'il a la responsabilité de la famille de Dieu. C'est pourquoi il ne doit être ni imbu de lui-même, ni coléreux, ni buveur, ni querelleur, ni attiré par des gains malhonnêtes. Qu'il soit, au contraire, hospitalier, ami du bien, réfléchi, juste, saint et maître de lui-même; qu'il soit fidèlement attaché à la parole certaine, qui est conforme à ce qui lui a été enseigné. Ainsi il sera en mesure d'encourager les autres selon l'enseignement authentique et de réfuter les contradicteurs » (Tt 1.5-9).*

Le texte parallèle à cet extrait se trouve dans la première lettre de Paul à Timothée, au chapitre trois. Un peu plus loin, au chapitre 5, on voit que la tâche d'enseigner, ou de prêcher, est confiée à certains anciens, donc un ministère particulier d'enseignement est distingué au sein du groupe des anciens. Paul écrit ceci :

*« Les responsables qui dirigent bien l'Église méritent des honoraires doubles, notamment ceux qui se dévouent au ministère astreignant de la prédication et de l'enseignement. Car l'Écriture déclare : Tu ne mettras pas de muselière au bœuf qui foule le grain, et encore : Louvrier mérite son salaire » (1 Tm 5.17).*

Une autre traduction en français du même passage donne :

*« Que les anciens qui président bien, soient jugés dignes d'un double honneur, surtout ceux qui prennent de la peine à la prédication et à l'enseignement. Car l'Écriture dit : Tu n'emmuselleras pas le bœuf qui foule le grain, et : Louvrier mérite son salaire. »*

Ce passage affirme clairement que la communauté des croyants rassemblée autour de la prédication, de l'enseignement de la Parole de Dieu, a le devoir de pourvoir aux besoins matériels de ceux qui se consacrent entièrement à cet enseignement. Paul l'a déjà écrit aux Corinthiens : *« Le Seigneur a ordonné que ceux qui annoncent la Bonne Nouvelle vivent de cette annonce de la Bonne Nouvelle » (1 Co 9.14)*. Ce principe est hérité de l'Ancien Testament, où les prêtres, les Lévites, vivaient des dons apportés à l'Éternel par la communauté des croyants. Le principe ne change pas après la venue de Jésus-Christ, si ce n'est, bien sûr, qu'il ne s'agit plus de prêtres offrant des sacrifices, car le sacrifice parfait effectué par Christ une fois pour toutes sur la croix de Golgotha a accompli la sacrificature instituée dans l'Ancien

Testament avec la loi donnée à Moïse. Désormais, ce sont les dirigeants d'Église responsables de la prédication de la Parole, de l'Évangile, qui proclament et enseignent la valeur et la signification de l'œuvre parfaite du Christ, avec toutes ses conséquences et ses applications dans la vie quotidienne. Ils réfutent aussi les faux enseignements et conduisent le peuple des fidèles dans la vérité intégrale de l'Évangile.

Pour ce service, ils reçoivent un salaire mérité, pour peu qu'ils accomplissent fidèlement leur tâche. C'est à la communauté rassemblée autour de la Parole vivante du Christ de pourvoir à leurs besoins matériels, puisqu'elle bénéficie de cet enseignement. Il est triste et lamentable de voir que bien souvent les communautés chrétiennes nourries spirituellement par la Parole ne s'acquittent pas de ce devoir. Parfois, c'est par pur manque de ressources financières, les croyants dans certaines communautés étant trop pauvres pour subvenir même à leurs propres besoins. Mais souvent, c'est par indifférence ou en s'imaginant que Dieu pourvoira directement aux besoins de leurs pasteurs et dirigeants. Ils n'ont donc pas besoin de faire un quelconque sacrifice à cet égard. Il n'est guère besoin de souligner que c'est une idée totalement fausse et opposée à l'enseignement biblique.

Cela dit, là où la pauvreté est telle qu'on ne peut subvenir correctement aux besoins du dirigeant d'Église responsable de l'enseignement de la Parole de Dieu, celui-ci doit tâcher d'exercer une occupation professionnelle honorable, en marge de son ministère dans l'Église. La communauté chrétienne a alors le devoir de le soutenir dans cette activité et de ne pas le surcharger de fardeaux alors qu'il doit aussi penser à subvenir aux besoins de sa famille. Mais cette communauté, en particulier les autres dirigeants de l'Église, doit réfléchir aux moyens à lui procurer pour qu'il puisse un jour se consacrer entièrement à la tâche de l'enseignement et de la prédication. Le Nouveau Testament nous apprend que l'apôtre Paul lui-même exerçait une activité professionnelle, celle de fabricant de tentes, afin de subvenir à ses besoins et n'être pas à la charge des Églises. Cependant, plusieurs d'entre elles, comme celle de la ville de Philippiques, lui envoyaient des dons pour le soutenir dans son ministère d'apôtre.

Terminons cette courte étude consacrée au ministère d'enseignant et de dirigeant dans l'Église en citant les belles paroles de Paul à Timothée, vers la fin de la seconde lettre qu'il lui adresse, et qui peuvent servir à la fois d'encouragement et d'avertissement à tous ceux qui exercent ce beau mais difficile ministère :

*« C'est pourquoi, devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui va juger les vivants et les morts, et dans la perspective de sa venue et de son règne, je te le recommande solennellement : proclame la Parole, insiste, que l'occasion soit favorable ou non, convaincs, réprimande, encourage par ton enseignement, avec une patience inlassable. Car le temps viendra où les hommes ne voudront plus rien savoir de l'enseignement authentique. Au gré de leurs propres désirs, ils se choisiront une foule de maîtres à qui ils ne demanderont que de leur caresser agréablement les oreilles. Ils détourneront l'oreille de la vérité pour écouter des récits de pure invention. Mais toi, garde, en toute circonstance, le contrôle de toi-même. Supporte les souffrances. Remplis bien ton rôle de prédicateur de l'Évangile. Accomplis pleinement ton ministère » (2 Tm 4.1-5).*

## Éric Kayayan, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, [foi-vie.org.za/fr/](http://foi-vie.org.za/fr/) et [www.foietviereformees.org](http://www.foietviereformees.org).

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2019. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.  
Patrimoine – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))